



## Procès-verbal l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2017

Les membres de l'association SCO Escrime sont réunis ce 28 avril 2017,  
à la salle OLYMPIE, rue Guérin à ANGERS.

Début 20h

### **Présents :**

Marion ALLOUD ; Myriame ALBERT pour elle, pour Virgil ALBERT et Christine CAZENEUVE ; Gabriel BEAUVALLET ; Maxime BELLIN ; Sylvain BELLIN ; Olivier BERTHOME pour Octave et Constance BERTHOME ; Anaëlle BESLIN-COLLET pour Maelys BESLIN-COLLET ; Gaëlle BEUVELET ; Antoine BILLON ; Bénédicte BUFFET pour elle, Audran et Imanol BUFFET et Arthur MITAINE ; Jules BULTEAU ; Stéphane BULTEAU pour lui et Pierre BULTEAU ; Christine CHASLES RONTARD ; Jérôme CHASLES ; Hermann DENIEL pour lui et Léandre DENIEL ; Nicolas FLUTET ; M. GUILBAULT pour Romane GUILBAULT ; Hélène JOUSSEAUME ; Gilles LE PAPE ; René LEMBERT ; Benoît MARSOLLIER pour lui et Barthélémy de GRENIER de LATOUR ; Clara OLIVEIRA ; Timothée PETIT ; Pierre-Yves RENARD pour lui, Paul-Victor et Florimont RENARD ; Bella ROUSSELOT ; Cathy ROUSSELOT ; Mathieu ROUSSELOT ; Laurence SALLE pour Jules SALLE ; Aline SCHMIDT pour elle et pour Katell et Guilhem SCHMIDT ; Claire TAPIE pour Vincent TAPIE ; Carmen VARZARU ; Dorin VARZARU ; Stéphanie WEISS

### **Pouvoirs :**

Myriame ALBERT pour Virgil ALBERT et Christine CAZENEUVE  
Olivier BERTHOME pour Octave et Constance BERTHOME  
Anaëlle BESLIN-COLLET pour Maelys BESLIN-COLLET  
Bénédicte BUFFET pour elle, Audran et Imanol BUFFET et Arthur MITAINE  
Stéphane BULTEAU pour lui et Pierre BULTEAU  
Hermann DENIEL pour lui et Léandre DENIEL  
M. GUILBAULT pour Romane GUILBAULT  
Benoit MARSOLLIER pour Barthélémy de GRENIER de LATOUR  
Pierre-Yves RENARD pour lui, PVictor et Florimont RENARD  
Laurence SALLE pour Jules SALLE  
Aline SCHMIDT pour elle et pour Katell et Guilhem SCHMIDT  
Claire TAPIE pour Vincent TAPIE

### **Excusé :**

M. GERBOUT (Président du SCO Omnisports)

L'assemblée est présidée par Myriame ALBERT en qualité de Présidente en exercice de l'association. Bénédicte BUFFET, Secrétaire du club accepte d'être la Secrétaire Générale de cette Assemblée.

La présidente rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant.

Conformément aux statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire. Les votes se feront à main levée.

La présidente remercie de leur présence, les adhérents et les membres du Comité Directeur.

Myriame ALBERT tient à saluer chaleureusement la mémoire de Michel PRADELLE grâce à qui le club est ce qu'il est aujourd'hui et qui nous a quittés récemment.

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **Rapport moral et d'activité par la Présidente Myriame ALBERT**

Une hausse du nombre d'adhérents de 9% (10% national) soit 252 fin décembre et 268 à ce jour :

Raisons :

- « Effet » JO
- Poursuite des actions du club notamment les prestations payantes (2 ITEP)
- TAB et Vital'Sport
- Présence à des réunions et événements divers (formations, événements comme Octobre Rose)

Conséquences :

Des cours avec des enfants très/trop nombreux, donc un manque de matériel ainsi que des parents parfois mécontents (effectifs trop importants). A ce jour, il manque encore du matériel.

L'exercice financier reste positif et bénéficiaire.

Suite à une formation proposée par la Ligue, Jérôme CHASLES et Sébastien GOILEAU ont validé leur diplôme de moniteurs en EA.

Grâce à un travail rigoureux, le Bureau du club et sa présidente ont obtenu de nouvelles subventions.

Un évènement grave est survenu à l'encontre d'un des jeunes arbitres du club.

En conséquence, le Comité Directeur a porté réclamation auprès de la Commission de Discipline de la FFE afin de défendre l'éthique du club ainsi que l'engagement de nos jeunes.

Un nouveau Directeur aux Sports et Loisirs de la ville a été nommé : les relations semblent s'améliorer mais il y a toujours des dysfonctionnements concernant nos demandes de réparations au niveau de la salle d'armes (20.000€ à 25000€ de travaux + fuite d'eau très importante) qui ne sont pas effectuées à ce jour.

Les résultats sportifs sont bons. Pour exemple, Mathieu Rousselot en handi escrime se classe 4<sup>ème</sup> Français à l'épée et au sabre.

Myriame ALBERT remercie chaleureusement les bénévoles pour leur grande efficacité au sein du club mais elle souligne également leur nombre trop limité.

### **Bilan sportif présenté par les Maîtres d'armes (Cf. Annexe 1)**

Les Maîtres VARZARU remercient les bénévoles pour leur investissement.

Le SCO Escrime est à ce jour, le 2<sup>ème</sup> club de la région/Ligue Pays de la Loire en effectif.

### **Approbation du procès-verbal de l'AGO 2016**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

⇒ Résultat du scrutin de 38 votants :

- *pour* : à l'unanimité
- *abstention* : 0
- *contre* : 0

### **Rapport financier**

Pierre-Yves RENARD en est le Trésorier et il est représenté par Jacques ALBERT, expert-comptable bénévole chargé de la comptabilité du club.

**Rapport financier : comptes 2016**

- Adhérents en hausse : **281** au 31 déc. 16 vs **228** (n-1) = **+19%**
- Cotisations adhérents : **57 175 €** contre **48 508 €** en 2016
- Produits annexes : en augmentation **32 427 €** vs **28 114 €** (prestations, buvette, compétitions etc.).
- Subventions & dons : **24 439 €** vs **31 075 €** en 2015.
- Des frais liés aux compétitions **en augmentation**, compensés par des produits en hausse et suivis de près cet exercice.
- Les autres postes de dépenses : conformes au budget

AG SCO Escrime 28 avril 2017

Dans certaines catégories, il y a une hausse des adhésions : débutants, Escrime Riposte (Escrime et Cancer du Sein).

Le tarif d'adhésion a été maintenu : il est plutôt faible en comparaison des tarifs d'autres clubs en France comme Paris.

Comme annoncé l'an passé ; les subventions municipales sont en baisse, et cette tendance se confirmera dans les années futures.

Il y a eu une augmentation des frais liés aux compétitions malgré des subventions dues aux bons résultats en compétition et aux adhérents engagés comme arbitre.

Myriame ALBERT précise que le CD a décidé de baisser l'aide aux tireurs dans des proportions raisonnables sans décourager les parents qui financent les déplacements de leurs enfants et afin de pouvoir en faire bénéficier un plus grand nombre.

Lors de la dernière AG, il a été décidé que le budget serait fréquemment rentré en informatique afin que le CD puisse le suivre et gérer plus facilement (ex : décisions à prendre en cas de dépassement)

Le résultat de l'exercice est positif.

**Rapport financier : comptes 2016**

- **BILAN FINANCIER : un résultat en légère baisse et toujours positif + 6 520 € (2016) / +7 439 € (2015)**
- **Solde de Trésorerie au 31-12-2016 : 33 211€ vs 31 729 € (2015)**
- **Investissements en matériels et tenues : 4 490 € vs 1 810 € (2015)**
- **Un résultat d'exploitation : positif de 8 050 € vs 7 338 € (2015)**

AG SCO Escrime 28 avril 2017

Il est dû à plusieurs facteurs :

- fin du remboursement au SCO Omnisport (225€/mois)
- plus de subventions, ce qui a permis l'achat de matériel, la sortie des vieux équipements pour investir dans du neuf ou de nouveaux équipements pour Ludo et Escrime Riposte pour les adhérents
- Gestion saine avec de bonnes prises de décision.

Tout cela a pour conséquence notamment de bons résultats sportifs dans un environnement favorable.

## Rapport du vérificateur aux comptes

Pierre MARGOTTIN

**Rapport Vérificateur aux Comptes**

**Rapport du vérificateur aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/16**

*Madame la présidente,  
Monsieur le trésorier,  
Mesdames et Messieurs les adhérents,*

*En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de 2016. Je vous présente mon rapport sur les comptes clos au 31/12/16.  
J'ai effectué mon audit par la mise en œuvre de travaux, permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes reflètent une image fidèles et sincères de la situation économique de l'association.  
J'ai ainsi pu vérifier au moyen de sondages ou d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.  
J'estime que ces contrôles nous donnent une assurance suffisante quant à la sincérité des comptes et reflètent correctement l'ensemble des flux financiers de l'exercice 2016.  
Souhaitant avoir répondu à votre attente au sujet de la comptabilité de l'association SCO Escrime, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Trésorier, l'expression de mes sentiments distingués.*

*Le vérificateur aux comptes,  
Pierre MARGOTTIN*

AG SCO Escrime 28 avril 2017

Dans les faits, la vérification de l'EC ne pose pas de problème.

Les charges et produits sont bien comptabilisés.

Cela reflète une image fidèle du SCO Escrime.

Le quitus de Gestion est voté à main levée et donné à l'unanimité.

Myriame ALBERT remercie Jacques ALBERT, Pierre MARGOTTIN et Pierre-Yves RENARD pour la qualité de leur travail.

### Modification du RI

Modification 1 :

Le Président et/ou La Présidente : mise en règle du point de vue de la législation en vigueur.

Il sera fait de même pour le/la Vice-Président(e) et Secrétaire Général(e)

⇒ Voté à main levée à l'unanimité.

Modification 2 : accès à la salle d'armes

L'article 14 est remplacé par :

*En toute circonstance, l'accès à la salle est soumis à l'appréciation du/des Maître(s) d'armes.*

Cela a pour but de permettre aux Maîtres d'Armes de se « protéger » de toute entrée sans relation avec les cours dispensés.

⇒ Voté à main levée à unanimité.

Modification 3 : Fin de mise à disposition de clés de casier

Article 15 :

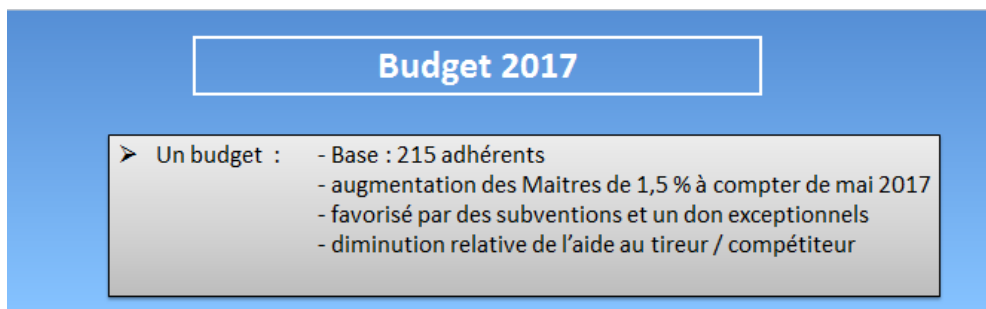
*Il est mis à disposition des tireurs, des casiers métalliques pour pouvoir ranger leur matériel d'escrime. Une petite participation dont le montant est fixée par le Comité Directeur, est demandée. Ces casiers sont attribués (dans la limite des casiers disponibles) par la ou les personnes responsables de cette mission après une demande effectuée par l'intéressé. Ces casiers sont prévus pour une ou deux personnes. Le cadenas qui permet la fermeture des casiers N'EST PAS FOURNI par le club, mais à la charge des intéressés. Le titulaire d'un casier accepte le principe que son placard puisse être ouvert, en cas de besoin, hors sa présence éventuelle mais toujours et uniquement par un Maître d'Armes accompagné, si possible, d'un membre du Comité Directeur ou d'un tiers majeur. Les casiers devront être libérés en fin de saison sportive. Passé cette date, le club pourra ouvrir et vider les dits-casiers.*

⇒ Voté à main levée = unanimité

Le précédent Article 15 devient l'Article 16.

Aucune question sur l'exercice 2016

### **Budget 2017**



**Budget 2017**

➤ Un budget :

- Base : 215 adhérents
- augmentation des Maîtres de 1,5 % à compter de mai 2017
- favorisé par des subventions et un don exceptionnels
- diminution relative de l'aide au tireur / compétiteur

Il est prudent : il y a 268 adhérents aujourd'hui, mais la base retenue est de 215 pour 2017-2018, soit 105.465€ de budget.

Les Maîtres d'Armes auront une augmentation du salaire de 1,5% à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017.

L'aide aux tireurs reste réduite à 50€ uniquement pour leur participation aux circuits nationaux et internationaux. Cette année, grâce à un important investissement du bureau et de certains jeunes adhérents, le club a obtenu une subvention exceptionnelle de 3.000€ du Comité Départemental.

De même, nous avons reçu un don exceptionnel du Comité Féminin 49 (Octobre Rose) de 1.700€.

La subvention OMS a un budget en baisse de 2%. Pour information, cette année, le contrôle fait par l'OMS a été renforcé : il a fallu rentrer tous les résultats sportifs par voie informatique, afin de justifier nos demandes. Contrairement à d'autres clubs, le SCO Escrime a su prouver le sérieux de ses déclarations et ne pas être impacté.

SBu appelle au sponsoring : le club loue aujourd'hui un minibus, et du sponsoring par voie d'affiche ou autre véhicule est possible sur le véhicule.

L'enjeu des prochains exercices sera de trouver des sponsors et/ou mécènes.

Le post le plus important dans les dépenses reste le poste salariale ainsi que le reversement d'une partie des cotisations à la Ligue.

L'aide aux compétiteurs est importante et une partie est présente dans les recettes car le club fait l'avance des frais qui sont ensuite remboursés par les participants aux compétitions.


Pas de questions.

## Recettes :

Principaux postes de RECETTES (€)

105 465 €	Budget 2017
Subventions	27 700
Adhésion /cotisation	43 965
Compétitions, stages	6 700
Ventes produits	4 800
Vente services	19 400
Partenariat, autre	2 900

AG SCO Escrime 28 avril 2017




## Dépenses :

Principaux postes de DEPENSES (€)

105 465 €	Budget 2017
Encadrement	65 990
Cotisation, adhésion	14 800
Aide compétiteurs	10 000
Equipement club	9 980
Autres	4 695

AG SCO Escrime 28 avril 2017



## Analyse :

⇒ Le budget fait l'objet d'un vote, dont voici les résultats sur 42 votants :

- *pour* : à l'unanimité
- *contre* : 0
- *abstention* : 0

Myriame ALBERT remercie les votants pour la confiance accordée.

## Question diverses

Laurence SALLE, en tant que parent d'escrimeur, remercie les bénévoles, le CD et les Maîtres VARZARU et fait part de son inquiétude sur la perte de souffle des bénévoles.

Elle incite chacun des participants à s'investir au moins 1h par an, en parler autour de soi, ce qui générerait beaucoup de temps au final, au vue du nombre d'adhérents ; aujourd'hui il en va de la pérennité du club, car il y a de l'essoufflement de la part de la petite partie de ceux qui s'investissent tout au long de l'année.

Myriame ALBERT remercie toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale.

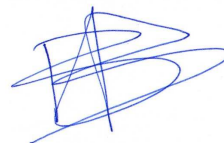
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h59.  
Chacun est invité à partager un verre de l'amitié.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé Myriame ALBERT et Bénédicte BUFFET.

La Présidente  
Myriame ALBERT



Le Secrétaire de séance  
Bénédicte BUFFET





## SYNTHESE RESULTATS 2016

<b>PARTICIPATIONS</b>		<b>COUPE DEP</b>	<b>CH DEP</b>	<b>JRJ</b>	<b>CH LIGUE</b>	<b>H2024</b>	<b>CN</b>	<b>CH FRANCE</b>	<b>FDJ</b>	<b>CHALL</b>	<b>HANDI</b>
	FL	En déroulement	9	13	6	23	16	0	1	52	0
	EP	En déroulement	10	8	6	7	7	0	1	25	5
	SA	En déroulement		15	12	18	22	4	3	46	4
<b>TITRES</b>	FL	En déroulement	3	2	2	0	0	0	0	2	
	EP	En déroulement	2	1	1	1	2	0		1	
	SA	En déroulement	4	4	3	0	0	0	0	2	1
<b>PODIUMS</b>	FL	En déroulement	7	3	1	3				1	0
	EP	En déroulement	3	4	2	3				3	
	SA	En déroulement	1	4	5	3				5	1
<b>ARBITRES</b>	22										

-234 licenciées dans le club

-3 participations circuit européen sabre

- sélection circuit européen Handisport Pays-Bas

-1 arbitre participant stage arbitrage Vichy